

Communiqué de presse

Paris, le 13 janvier 2020

France Invest salue l'engagement des investisseurs institutionnels français en faveur du financement des start-up technologiques

France Invest (Association des Investisseurs pour la Croissance) salue la signature, ce jour, de l'accord d'engagement pris par 22 investisseurs institutionnels français en faveur du financement des futurs leaders technologiques français.

Cette annonce constitue la mise en œuvre des recommandations du rapport "Tibi", remis par Philippe Tibi le 19 juillet 2019 à Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances, et à Cédric O, secrétaire d'État chargé du numérique. Elle formalise les engagements pris par ces investisseurs institutionnels, le 17 septembre 2019, auprès du Président de la République, de consacrer une part plus importante de leurs allocations d'actifs au financement des start-up françaises technologiques à la fois non cotées, accompagnées par le capital-innovation, et cotées en bourse.

Ce sont ainsi 6 milliards d'euros qui seront alloués par les signataires aux jeunes entreprises innovantes technologiques, dont une partie dans les entreprises financées par des fonds d'investissement en capital-innovation, intervenants sur le segment du *late stage - growth* et gérés par équipes de gestion implantées en France.

Cette avancée majeure viendra soutenir ce segment, qui souffre, dans l'hexagone, d'un fort déficit de capitaux pour les tours de table supérieurs à 50-100 millions d'euros, étape nécessaire pour le développement de futures licornes.

Elle favorisera le développement d'un écosystème de financement propice à la croissance d'entreprises technologiques innovantes, leaders et de rang mondial, contributrices à la croissance en France.

Dominique Gaillard, Président de France Invest, précise : « *Alors que les entreprises technologiques sont de puissants leviers de croissance et de rayonnement économique, il était essentiel que la France comble son retard en matière de financement de futures licornes. Les acteurs du capital-innovation actifs en France qui sont en mesure d'accélérer la constitution de ce vivier, trouveront désormais, auprès des investisseurs institutionnels signataires, des ressources de nature à favoriser le développement d'un écosystème de financement privé qui a atteint, en France, un fort niveau de maturité avec le professionnalisme de ses équipes, leur track-record et la performance de leurs fonds.* »

Contact presse

France Invest - Antoinette Darpy - +33 (0)6 72 95 07 92 - a.darpy@franceinvest.eu

À propos de France Invest

France Invest regroupe la quasi-totalité des équipes de capital-investissement actives en France et compte à ce titre plus de 320 membres actifs et près de 200 membres associés. A travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place elle figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du capital-investissement. Promouvoir la place et le rôle du capital-investissement, participer activement à son développement en fédérant l'ensemble de la profession et établir les meilleures pratiques, méthodes et outils pour un exercice professionnel et responsable du métier d'actionnaire figurent parmi les priorités de France Invest. Plus d'informations : www.franceinvest.eu